Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ROUTE A 144 VILLENEUVE - LES EVOUETTES

Quatre variantes à optimiser

Dans sa séance du 2 juillet, le comité de pilotage chargé de trouver une solution de consensus pour la liaison routière entre Villeneuve et Les Evouettes a pris connaissance des résultats provisoires de la comparaison des variantes. Chacune des variantes dites "des communes" et "0+" présentent des insuffisances tantôt sur le plan technique, financier, de l'aménagement du territoire ou de l'environnement. L'étude se poursuit avec l'élaboration de variantes améliorées qui seront présentées à la pr

La liaison routière entre Villeneuve et Les Evouettes fait l'objet d'une étude de variantes, afin de trouver une solution négociée et acceptée par les partenaires concernés. Lors de sa quatrième réunion, tenue le 2 juillet à Villeneuve, le comité de pilotage a fait une appréciation des impacts des quatre projets retenus et a pris connaissance des résultats provisoires de la comparaison des variantes (dites "des communes adaptée", "des communes révisée", "0+ adaptée" et "0+ révisée").

Les variantes "des communes" et "0+" suivent deux stratégies totalement différentes: les premières prévoient la construction d'une nouvelle route principale, sans trafic mixte, entre la route cantonale RC 780 près de Rennaz et la RC 302 au sud des Evouettes, avec un tracé direct; les deuxièmes suivent le tracé des routes existantes entre Rennaz et la Porte du Sex et conservent leur régime à trafic mixte. A l'intérieur de chacune de ces stratégies l'analyse ne montre que peu de différences entre les variantes "adaptée" et "révisée".

Les variantes "des communes" présentent des avantages très nets dans les domaines du trafic, de l'aménagement du territoire et du développement économique. Mais elles coûtent cher et ont des impacts négatifs sur la flore, la faune et le paysage (tronçon Crebelley - Les Evouettes sud).

Les variantes "0+" nécessitent un investissement financier plus modeste et leur impact sur l'environnement reste dans des limites acceptables. Mais elles remplissent mal ou peu les exigences en matière de trafic, d'aménagement du territoire et de développement économique. Ceci est dû à leur régime de route principale à trafic mixte. La variante "0+ adaptée", en raison du projet de viaduc, compromet l'intégrité du site à la Porte du Sex.

Le comité de pilotage reconnaît que la situation actuelle dans la région est insatisfaisante et qu'il faut désenclaver le Chablais. Si les quatre variantes étudiées ne correspondent pas totalement aux exigences, elles présentent cependant un potentiel d'optimisation. C'est pourquoi le comité de pilotage a donné mandat au groupe technique d'élaborer des variantes améliorées, qu'il examinera lors de sa prochaine séance.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 02 juillet 1999

M. Philippe Biéler, chef du Département vaudois des infrastructures, 021 / 316 70 11 M. Jean-Jacques Rey-Bellet, chef du Département valaisan des transports, de l?équipement et de l?environnement, 027/ 606 33 00

Cp A 144 - 2 juillet